

BILAN DES ACTIFS 2025

Conférence de presse • 2 février 2026

Pourquoi de la gestion d'actifs

La **GESTION D'ACTIFS MUNICIPAUX** a comme objectif de contribuer à l'atteinte de l'équilibre dans ...



La planification des
investissements
requis....



... afin d'assurer le
maintien
de ses **ACTIFS**...



... et permettre le
développement ...



... dans le **respect**
de la **capacité de**
payer.

Et ce, dans le but d'accomplir la raison d'être de la Ville :
Fournir des services aux citoyens,
aux niveaux de qualité
requis et souhaités.



Stimuler l'essor
de la ville



Bien
aménager la
ville



Assurer la
sécurité
urbaine



Animer et
soutenir le
milieu



Procurer un
environnement
écoresponsable et
sain



Assurer le
déplacement
des personnes
et des biens



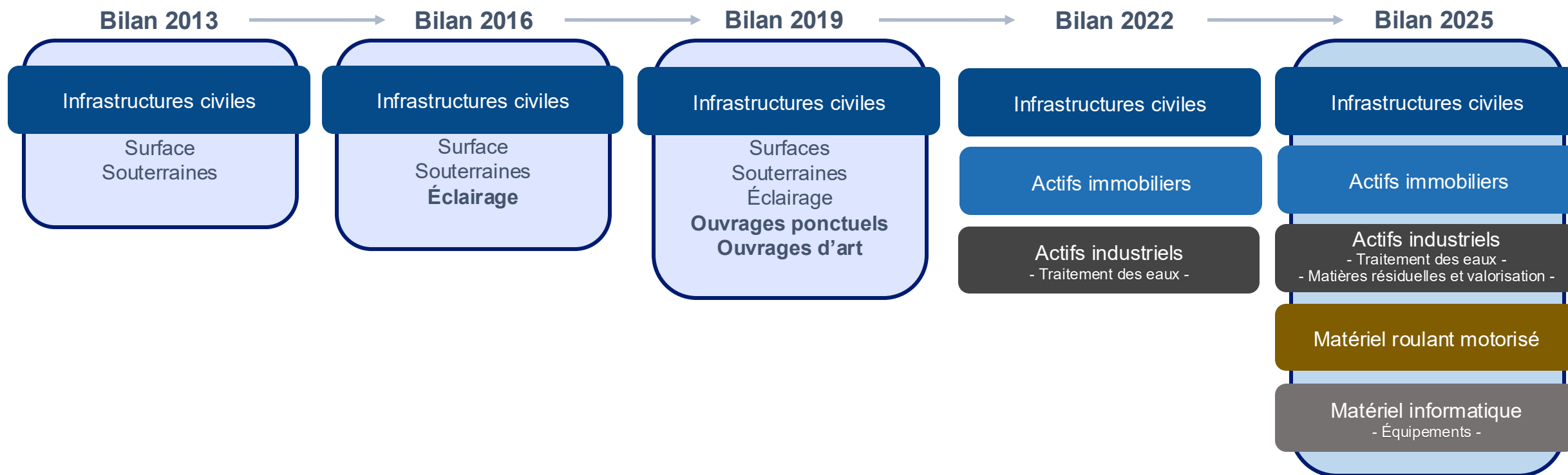
Gérer l'eau



Bien
administrer la
ville

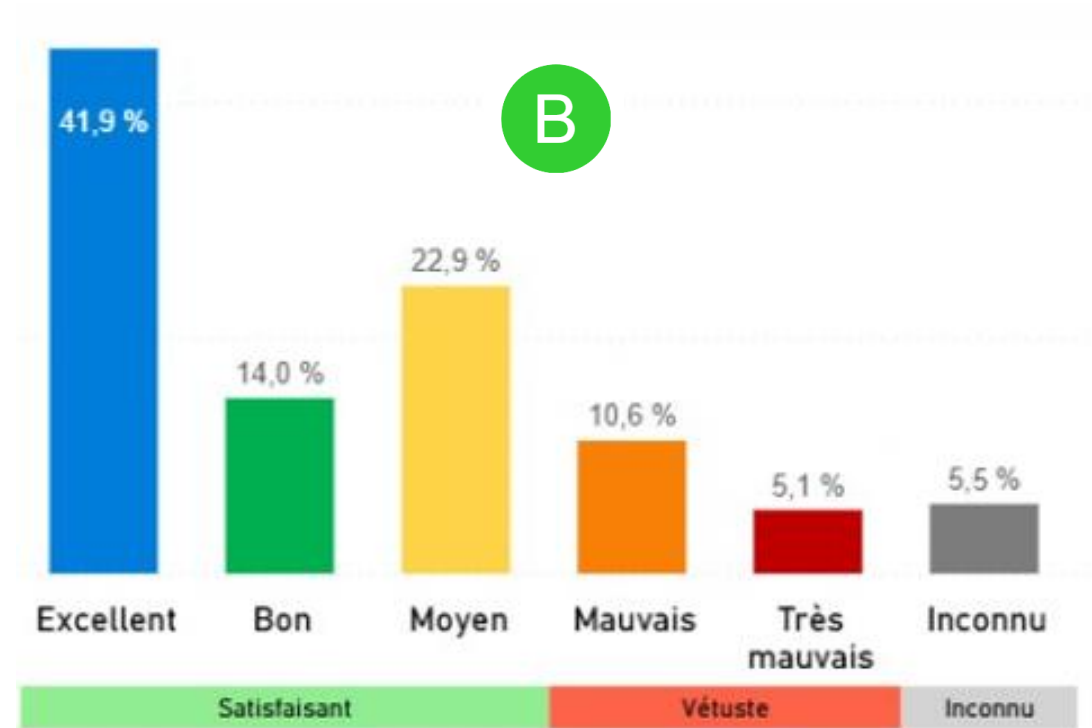
Historique à la Ville de Québec

Vers le Bilan des actifs 2025



État physique

- Cote globale est B/Bonne
- Satisfaisant : 20,9 G\$ (78,8 %)
- Vétuste : 4,2 G\$ (15,7 %)
- État inconnu : 1,5 G\$ (5,5 %)

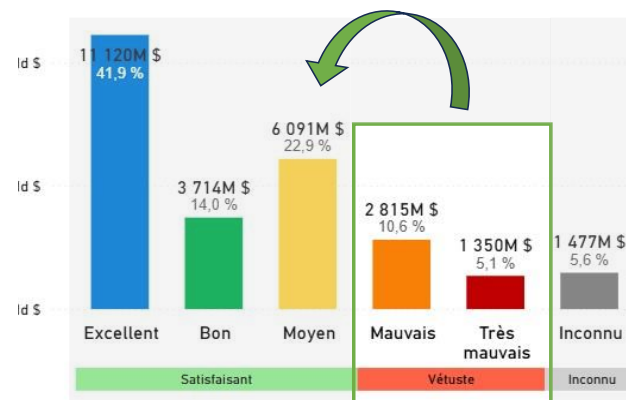


Besoins en investissements

Besoins en investissements pour les 10 prochaines années : 5,5 G\$

Rattrapage du déficit d'entretien

- **2,6 G\$** pour mettre à niveau les 4,2 G\$ d'actifs actuellement vétustes
- Moyenne de 260 M\$/année



Maintien d'actifs régulier

- **2,9 G\$** pour maintenir les actifs actuellement satisfaisants dans cet état
- Moyenne de 290 M\$/année



Assurer la pérennité de nos actifs

Solutions envisagées

- **Besoins en investissements (10 ans) : 5,5 G\$**
- **Travaux budgétés (10 ans) : 2,0 G\$**
- **Déficit d'investissement : 3,5 G\$**

Sans le soutien adéquat des gouvernements, la Ville ne peut réaliser entièrement les investissements requis sur 10 ans.



Des changements nécessaires pour assurer la pérennité de nos actifs

- **Prévisibilité et latitude** : laisser aux villes la responsabilité des résultats via les plans de gestion d'actifs.
- **Règlementation et exigences gouvernementales** : des mises aux normes et l'imposition de nouvelles infrastructures en cohérence avec les capacités financières des municipalités.
- **Faire du maintien des actifs une réelle priorité** : en consolidant son rôle dans la Loi sur les infrastructures publiques.





Merci!

Bilan des actifs 2025